

Le bloc est-africain réexamine les barrières tarifaires communes

@rib News, 25/02/2017 – Source Xinhua Les Etats membres de la Communauté d'Afrique de l'Est - East African Community (CAE/EAC) sont en train d'accélérer un examen complet des Barrières tarifaires communes (CET) afin de protéger les industries naissantes, ont rapporté vendredi des officiels. La secrétaire permanente du ministère kenyan chargé des Affaires liées à l'EAC, du Travail et de la Protection sociale, Betty Maina, a déclaré que l'EAC étudiera les critères utilisés dans la classification des marchandises qui entrent dans l'EAC.

"L'intention de cette étude est d'établir les règles du commerce et d'attirer les investissements dans la région", a expliqué Mme Maina lors de la troisième réunion du réseau des industriels de l'EAC. "L'étude inclura également des réformes des modèles d'exemption des taxes afin de créer un terrain de jeu juste pour les industriels des Etats partenaires de l'EAC", a-t-elle ajouté. L'événement de deux jours réunit la communauté d'affaires de l'EAC pour examiner les moyens d'améliorer l'environnement commercial dans la région. Les Etats membres de l'EAC sont le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud. Le dernier examen complet des CET remonte à 2010. En 2016, le Conseil des ministres de l'EAC a demandé au secrétariat de l'EAC d'achever l'examen en un an. Les CET se catégorisent ainsi : 0% pour les matières premières et les capitaux, 10% pour les biens intermédiaires, et 25% pour les produits finis. Mme Maina a ajouté que les règles pour les exemptions des CET seront également mises en place pour promouvoir la transparence au niveau du commerce transfrontalier.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});